



Santé et autonomie

Ouvert à la rentrée 2018, le Pôle santé de Mayenne (19 place de l'Europe) compte une quarantaine de professionnels (médecins généralistes, infirmiers, sage femme, podologues, laboratoire d'analyses, etc.). Beaucoup exerçaient déjà sur le territoire et ont choisi de se regrouper, facilitant les coordinations et la prise en charge des patients. Le lieu accueille également une antenne territoriale de la Maison départementale de l'autonomie.

Sur place, les personnes peuvent bénéficier d'une information générale sur les droits et les prestations, obtenir des aides à la formalisation de leur demande ou être orientées vers les professionnels compétents.

L'antenne territoriale de l'autonomie reçoit sans rendezvous les mercredis, jeudis et vendredis, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.